

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT

Sportmax et la Ville de Lorraine offrent un programme d'accompagnement aux enfants lorrains vivant avec des besoins particuliers. Le programme vise à favoriser l'intégration des enfants à besoins particuliers aux activités du camp de jour afin de les faire bénéficier d'une expérience positive et agréable pour tous. Les enfants à besoins particuliers se verront intégrés et devront respecter le même code de vie que tous les membres du groupe.

COMMENT DÉPOSER SA DEMANDE ?

Afin de profiter du service d'accompagnement, vous devez déposer votre demande en transmettant les 3 formulaires (Portrait de l'enfant, Avis professionnel médical et Avis professionnel en milieu scolaire) qui se trouvent à la fin du présent document. Il est impossible de s'inscrire en ligne. Une fois l'attribution des places confirmées, les directives pour l'inscription, au tarif régulier, vous seront transmises. Tout dossier remis incomplet ou au-delà de la date limite pourra être refusé.

Date limite :	Transmettre les formulaires de demande à :
14 AVRIL	jdesrochers@sportmax.ca

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ ET ATTRIBUTION DES PLACES

Veuillez prendre note que la rencontre des tous les critères ne garantit pas automatiquement l'accès au programme. La demande sera analysée par le comité évaluateur représenté par Sportmax et la Ville en fonction des besoins de l'enfant, de la capacité d'accueil du camp et des ressources disponibles. Les places attribuées pourront différer des demandes déposées.

Toutes les conditions suivantes doivent être remplies pour assurer l'accessibilité au programme d'accompagnement :

- Être résident de la Ville de Lorraine (preuve demandée);
- L'enfant doit être âgé entre 4 à 12 ans;
- L'enfant doit apprécier la compagnie des autres et être en mesure de participer aux activités quotidiennes avec l'aide et le soutien de l'accompagnateur;
- Les documents obligatoires doivent être dûment remplis et soumis dans les délais;
- Vous devrez vous présenter avec l'enfant à une rencontre préparatoire au mois de juin afin de rencontrer la personne accompagnatrice et les responsables du camp de jour.

L'admissibilité au programme d'accompagnement doit être reconduite annuellement. Il ne s'agit pas d'un programme avec une reconduite automatique.

HORAIRE DU PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT

Le programme d'accompagnement donne accès à un accompagnateur pour l'enfant ayant des besoins particuliers à raison d'un maximum de 40 heures par semaine. La journée d'activités débute à 9h et termine à 16h. Une présence au service de garde, dans les limites du maximum de 40 heures, peut être possible, selon la disponibilité des ressources. S'il advenait que l'enfant éprouve des difficultés importantes (ex : fatigue, modification significative de comportement, etc.) à demeurer au camp de jour selon l'horaire de fréquentation établi, Sportmax se réserve le droit d'adapter l'horaire aux besoins de l'enfant.

LES RÔLES ET RESPONSABILITÉS DE L'ACCOMPAGNATEUR

L'accompagnateur a pour rôle :

- de soutenir l'enfant ayant des besoins particuliers afin de pallier à ses difficultés et faciliter son intégration aux activités et à la vie sociale du camp de jour;
- de veiller à la sécurité de l'enfant par le biais d'interventions et développer des stratégies d'intervention avec l'enfant et les parents/tuteurs;
- d'assurer une étroite communication avec les parents/tuteurs et le personnel du camp de jour.

L'accompagnateur représente une figure d'autorité et de soutien auprès des différentes parties.

Le nombre d'enfants sous la responsabilité de la personne accompagnatrice variera selon les besoins spécifiques, l'autonomie et le fonctionnement des différents enfants et sera établi par le comité d'évaluation des demandes conjoint entre la Ville de Lorraine et Sportmax.

LES RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES PARENTS OU TUTEURS

Le parent ou le tuteur a un rôle déterminant afin de permettre l'intégration de l'enfant. Il doit coopérer avec l'accompagnateur ainsi que le personnel du camp de jour durant l'été. Il doit également prévoir un horaire stable et adapté aux besoins et aux capacités de l'enfant accompagné. Le parent ou le tuteur doit s'assurer que l'enfant dispose de tout ce dont il a besoin pour lui permettre une intégration réussie (coquille anti-bruit, suivi à la maison, collaboration face aux observations de l'accompagnateur, etc.).

MESURES EN CAS DE CONTRAINTE EXCESSIVE

Dans l'éventualité où l'enfant démontrerait des comportements difficiles, critiques, inappropriés ou des gestes jugés dangereux (morsure, coup de pied, coup de poing, fugues, refus d'écouter les consignes, etc.) portant atteinte à l'accompagnateur, un membre du personnel du camp de jour, à un participant du camp de jour ou à lui-même, les parents/tuteurs seront avisés. De nouvelles mesures seront mises en place sans délai afin de corriger la situation.

Si Sportmax en vient à la conclusion que les besoins de l'enfant vont au-delà des ressources du programme d'accompagnement, l'obligation de cesser le service offert pour un temps déterminé ou pour la saison complète pourrait être appliquée.

RÉSUMÉ DU PROCESSUS DU PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT

Étape 1 : Lire le présent guide du programme d'accompagnement

Étape 2 : Nous joindre si vous avez des questions

Étape 3 : Compléter les documents obligatoires

Étape 4 : Soumettre votre demande en envoyant par courriel les documents obligatoires avant la date limite

Étape 5 : Analyse des demandes par le comité évaluateur

Étape 6 : Attribution des places, selon les ressources disponibles – Les parents seront informés par la Direction de Sportmax

Étape 7 : Inscriptions ajoutées au dossier du client par Sportmax

Étape 8 : Paiements des inscriptions par le parent ou tuteur

Étape 9 : Rencontre préparatoire en juin


Étape 10 : Début du camp de jour

Étape 11 : Rétroaction constante durant l'été entre l'accompagnateur et le parent ou tuteur

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Pour plus d'informations, vous pouvez nous joindre aux coordonnées ci-dessous.

 jdesrochers@sportmax.ca

 450-434-2207 poste 160


CAMPS DE JOUR LES FOUINEUX À LORRAINE – ÉTÉ 2023


PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT ENFANTS À BESOINS PARTICULIERS

FORMULAIRES OBLIGATOIRES À REMPLIR

- 1- Portrait de l'enfant
- 2- Avis professionnel médical
- 3- Avis professionnel en milieu scolaire

À REMETTRE AVANT LE 14 AVRIL PAR COURRIEL OU PAR LA POSTE

 jdesrochers@sportmax.ca

 101 rue Gaston-Dumoulin, bureau 102, Blainville, J7C 6B4

FORMULAIRE 1 - PORTRAIT DE L'ENFANT

1 | INSCRIPTIONS SOUHAITÉES

Cochez les semaines auxquelles vous souhaitez que votre enfant participe aux camps de jour.

<input type="checkbox"/> Semaine 1 – 26 au 30 juin <input type="checkbox"/> Semaine 2 – 3 au 7 juillet <input type="checkbox"/> Semaine 3 – 10 au 14 juillet <input type="checkbox"/> Semaine 4 – 17 au 21 juillet	<input type="checkbox"/> Semaine 5 – 24 au 28 juillet <input type="checkbox"/> Semaine 6 – 31 juillet au 4 août <input type="checkbox"/> Semaine 7 – 7 au 11 août <input type="checkbox"/> Semaine 8 – 14 au 18 août
Les dates m'importent peu, je souhaite _____ (nombre) de semaines.	
Autres types de demandes :	

Cochez les cases selon l'horaire de fréquentation souhaité. Veuillez prendre note que l'horaire de fréquentation de votre enfant doit être d'un maximum de 40 heures.

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<u>Journée régulière</u>	<u>Journée régulière</u>	<u>Journée régulière</u>	<u>Journée régulière</u>	<u>Journée régulière</u>
<input type="checkbox"/> AM 9h à 12h	<input type="checkbox"/> AM 9h à 12h	<input type="checkbox"/> AM 9h à 12h	<input type="checkbox"/> AM 9h à 12h	<input type="checkbox"/> AM 9h à 12h
<input type="checkbox"/> PM 12h à 16h	<input type="checkbox"/> PM 12h à 16h	<input type="checkbox"/> PM 12h à 16h	<input type="checkbox"/> PM 12h à 16h	<input type="checkbox"/> PM 12h à 16h
<u>Service de garde</u>	<u>Service de garde</u>	<u>Service de garde</u>	<u>Service de garde</u>	<u>Service de garde</u>
<input type="checkbox"/> AM 7h30 à 9h	<input type="checkbox"/> AM 7h30 à 9h	<input type="checkbox"/> AM 7h30 à 9h	<input type="checkbox"/> AM 7h30 à 9h	<input type="checkbox"/> AM 7h30 à 9h
<input type="checkbox"/> PM 16h à 17h30	<input type="checkbox"/> PM 16h à 17h30	<input type="checkbox"/> PM 16h à 17h30	<input type="checkbox"/> PM 16h à 17h30	<input type="checkbox"/> PM 16h à 17h30

2 | PARTICIPANT

Nom de famille _____

Prénom _____

Sexe _____

Naissance

--	--	--

Année Mois Jour

Âge :

--

Ass.

Maladie : _____

2 - AUTONOMIE DU PARTICIPANT

COMMUNICATION

Langage utilisé :

Parlé Non verbal Gestuel Appareil de communication (tableau Bliss ou autres)

Informations complémentaires pertinentes sur la COMMUNICATION :

COMPRÉHENSION

La personne se fait comprendre Facilement Difficilement

La personne comprend Facilement Difficilement

Informations complémentaires pertinentes sur la COMPRÉHENSION :

ALIMENTATION

La personne a besoin d'aide pour manger Oui Non

La personne a besoin d'aide pour boire Oui Non

La personne a une diète spéciale Oui Non

Informations complémentaires pertinentes sur l'ALIMENTATION :

HABILLEMENT

La personne a besoin d'aide pour s'habiller Oui Non

Informations complémentaires pertinentes sur l'HABILLEMENT :

MOBILITÉ

La personne se déplace à l'intérieur Seule Avec aide

La personne se déplace à l'extérieur Seule Avec aide

La personne se déplace avec l'aide d'un appareil d'aide à la mobilité Oui Non

Si oui, lequel :

Informations complémentaires pertinentes sur la MOBILITÉ :

SOINS PERSONNELS

La personne a besoin d'aide technique pour aller à la toilette Oui Non

Informations complémentaires pertinentes sur les SOINS PERSONNELS:

3 – SANTÉ ET COMPORTEMENT

PROBLÈMES DE SANTÉ PARTICULIERS

La personne a-t-elle des problèmes de santé supposant une intervention particulière de l'accompagnateur

Oui Non

Si oui, nature des problèmes :

- Allergie sévère
- Épilepsie
- Problème cardiaque
- Problème respiratoire grave
- Diabète
- Autre (préciser) :

Informations complémentaires pertinentes sur les PROBLÈMES DE SANTÉ PARTICULIERS :

PROBLÈMES DE COMPORTEMENT

La personne a des troubles de comportement Oui Non

Si oui, nature des problèmes :

- Agressivité envers elle-même
- Agressivité envers les autres
- Opposition occasionnelle
- Opposition régulière
- Problème de fugue
- Autre (préciser) :

Informations complémentaires pertinentes sur les PROBLÈMES DE COMPORTEMENT :

INTERVENTIONS PARTICULIÈRES DE L'ACCOMPAGNATEUR

Interventions supplémentaires requises par l'accompagnateur :

- Aide à l'orientation
- Soutien à la participation
- Aide au transfert (fauteuil roulant)
- Autre (préciser) :

4 - INTÉGRATION AUX ACTIVITÉS

La personne peut participer à la baignade Oui Non

Si oui, détails des particularités à connaître :

Champs d'intérêt de la personne :

Activités qui sont particulièrement appréciées par la personne :

5. 5 – AUTRES INFORMATIONS

Indiquez ici toutes informations supplémentaires pertinentes :

FORMULAIRE 2 – AVIS PROFESSIONNEL MÉDICAL

Veillez fournir un avis professionnel, rempli et signé par un intervenant médical.

En transmettant ce formulaire à l'intervenant, le parent ou tuteur consent à l'échange d'informations entre le professionnel de la santé et Sportmax.

Nom de l'enfant : _____

Ratio recommandé pour l'accompagnement : _____

En contexte de camps de jour, le ratio maximal est de 1 animateur pour 8 enfants âgés de 4 à 6 ans et 1 animateur pour 16 enfants âgés entre 7 à 13 ans. Les activités se déroulent dans des lieux ouverts, parfois avec beaucoup de bruit et d'enfants en périphérie. Il revient à l'animateur du groupe d'effectuer une surveillance constante de tous ses jeunes et ainsi attribuer une attention égale à chacun.

Dans un programme prolongé, l'enfant doit faire preuve d'une attention soutenue et suivre le rythme du groupe.

L'enfant est :

1 Facilement intégrable	2 Intégrable	3 Moyennement intégrable	4 Difficilement intégrable	5 Non intégrable
--------------------------------------	------------------------	---------------------------------------	---	----------------------------

Dans une activité ponctuelle, l'enfant doit participer à l'activité sans perturber le bon déroulement.

L'enfant est :

1 Facilement intégrable	2 Intégrable	3 Moyennement intégrable	4 Difficilement intégrable	5 Non intégrable
--------------------------------------	------------------------	---------------------------------------	---	----------------------------

Autres commentaires :

FORMULAIRE 3 – AVIS PROFESSIONNEL EN MILIEU SCOLAIRE

Veillez fournir un avis professionnel, rempli et signé par un intervenant en milieu scolaire.

En transmettant ce formulaire à l'intervenant, le parent ou tuteur consent à l'échange d'informations entre le professionnel de la santé et Sportmax.

Nom de l'enfant : _____

Ratio recommandé pour l'accompagnement : _____

En contexte de camps de jour, le ratio maximal est de 1 animateur pour 8 enfants âgés de 4 à 6 ans et 1 animateur pour 16 enfants âgés entre 7 à 13 ans. Les activités se déroulent dans des lieux ouverts, parfois avec beaucoup de bruit et d'enfants en périphérie. Il revient à l'animateur du groupe d'effectuer une surveillance constante de tous ses jeunes et ainsi attribuer une attention égale à chacun.

Dans un programme prolongé, l'enfant doit faire preuve d'une attention soutenue et suivre le rythme du groupe.

L'enfant est :

1 Facilement intégrable	2 Intégrable	3 Moyennement intégrable	4 Difficilement intégrable	5 Non intégrable
--------------------------------------	------------------------	---------------------------------------	---	----------------------------

Dans une activité ponctuelle, l'enfant doit participer à l'activité sans perturber le bon déroulement.

L'enfant est :

1 Facilement intégrable	2 Intégrable	3 Moyennement intégrable	4 Difficilement intégrable	5 Non intégrable
--------------------------------------	------------------------	---------------------------------------	---	----------------------------

Autres commentaires :
